

REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le LUNDI 30 Juin 2017 à 18H

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017
- Expérimentation nouveaux rythmes scolaires
- Questions diverses

Etaient présents :

(Cocher les cases ou compléter)

BLERVAQUE Véronique	Procuration à COLLURA Bénédicte	MONTOIS Dominique	Absente
BOTQUIN Aurélie	X	ROUSSEAU Jean-Luc	X
COLLURA Bénédicte	X	ROUSSEAU Louis	X
DEFLANDRE Sophie	Procuration à Guy SCHRYVE	SCHRYVE Guy	X
DEKERLE Gilbert	X	THIBAUT Jean-Marie	Absent
DELCROIX Laurent	X	VAN EECKE Alain	X
DEREGNAUCOURT Paul	X	VIGIER Sophie	X
LIEVIN Sophie	X		

Secrétaire de séance : Jean-Luc ROUSSEAU

- Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 19 juin 2017
- Désignation des délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Vu le Décret no 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs  
Vu les circulaires préfectorales du 12 juin 2017 et du 20 juin 2017

▪ Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de Mrs DEREAGNAUCOURT Paul et ROUSSEAU Louis et Mmes LIEVIN Sophie et BOTQUIN Aurélie. La présidence du bureau est assurée par M. Guy SCHRYVE, assisté par Mme DUFOUR Nathalie, assurant les fonctions de Secrétaire

▪ Election des délégués

Les candidatures enregistrées :

Liste 1 Liste menée par Guy SCHRYVE

- SCHRYVE Guy
- BLERVAQUE Véronique
- DEREAGNAUCOURT Paul
- COLLURA Bénédicte
- ROUSSEAU Louis
- VIGIER Sophie

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 3 délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

• Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : .....13
- Bulletins blancs ou nuls : .....0
- Suffrages exprimés : .....13
- Majorité absolue : .....7

Ont obtenu :

- SCHRYVE Guy..... : 13 voix
- BLERVAQUE Véronique... : 13 voix
- DEREGNAUCOURT Paul... : 13 voix

Mr SCHRYVE Guy, Mme BLERVAQUE Véronique et Mr DEREGNAUCOURT Paul .ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu(e)s en qualité de délégué(e)s pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléant :

Liste 1

- COLLURA Bénédicte
- ROUSSEAU Louis
- VIGIER Sophie

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

• Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : .....13
- Bulletins blancs ou nuls : .....0
- Suffrages exprimés : .....13
- Majorité absolue : .....7

Ont obtenu :

- COLLURA Bénédicte..... : 13 voix
- ROUSSEAU Louis..... : 13 voix
- VIGIER Sophie..... : 13 voix

Mme COLLURA Bénédicte, Mr ROUSSEAU Louis et Mme VIGIER Sophie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu(e)s en qualité de délégué(e)s suppléant(e)s pour les élections sénatoriales.

➤ **Expérimentation nouveaux rythmes scolaires**

Par délibération n° 32/2017 du 19 juin dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité sur le volontariat de la Commune d'Auchy-lez-Orchies pour le passage à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Suite à la parution du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à l'organisation du temps scolaire sur huit demi-journées et au Conseil d'École exceptionnel du 30 juin 2017, au cours duquel l'unanimité des votants s'est prononcée favorablement pour cette organisation du temps scolaire dérogatoire, Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal valide la demande faite auprès du Directeur Académique via Mme l'Inspectrice du secteur de DOUAI-RIEULAY .

Après délibération,

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité,**

de se prononcer pour le passage de l'école Fleuri d'Alcy, à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017, répartie sur les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

La séance est levée à 18H30

Le Maire



**Guy SCHRYVE**